

De : [Accès à l'information - Montérégie](#)
A :
Objet : Demande d'accès n° 200756448 - Courriel réponse
Date : 29 mai 2021 12:28:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[1. A.I. du 2010-06-08.pdf](#)
[2. A.I. du 2010-06-08 \(2\).pdf](#)
[3. A.I. du 2010-06-08 \(3\).pdf](#)
[4. R.I. du 20120621_biffé.pdf](#)
[A- Art. 23 et 24 2020.pdf](#)
[A- Art. 53 et 54 2020.pdf](#)
[Avis de recours.pdf](#)

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 16 avril dernier, concernant le lot 2 070 096 et (plusieurs lots et adresses) à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et à l'Île-Perrot. Nous avons repéré des documents que pour le lot 2 070 096.

Les documents suivants sont accessibles :

1. Avis d'infraction du 2010-06-08 (1);
2. Avis d'infraction du 2010-06-08 (2);
3. Avis d'infraction du 2010-06-08 (3);
4. Rapport de l'inspection du 2012-06-21.

Toutefois, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse dr16acces@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie

201 place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607 poste 455
Télécopieur 450) 928-7755
www.environnement.gouv.qc.ca

PAR MESSAGERIE

Salaberry-de-Valleyfield, le 8 juin 2010

AVIS D'INFRACTION

Tony Seracino Ltée
701, boulevard Harwood
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P2

N/Réf. : 7470-16-01-0904800
400709478

Réalisation de travaux de remblais à l'intérieur d'un marécage,
Lot 2 070 096 du Cadastre rénové du Québec, 68e avenue, Notre- Dame-
de- l'Île- Perrot

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 13 mai 2010 par un fonctionnaire dûment autorisé de la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la Loi :

1. Réalisation de travaux de remblais à l'intérieur d'un marécage sans détenir le certificat d'autorisation requis.
- *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. chapitre Q-2
. articles 20 et 22

Nous vous demandons donc, en l'absence de certificat d'autorisation, de cesser immédiatement la réalisation de tous travaux et toute activité à l'intérieur d'étang, de marais, de marécage ou de tourbière.

En regard de l'état actuel des lieux, veuillez nous présenter, d'ici le 2 juillet 2010, un plan correctif visant la restauration des lieux. Ce plan correctif devra comprendre le retrait de tout remblai déposé en marécage, le réensemencement des lieux à l'aide

...2

Direction régionale

770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : 819 820-3882
Télécopieur : 819 820-3958
Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Longueuil

201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : 450 928-7607
Télécopieur : 450 928-7755

Bureau régional de Bromont

101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : 450 534-5424
Télécopieur : 450 534-5479

Bureau régional de Valleyfield

900, rue Léger
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3
Téléphone : 450 370-3085
Télécopieur : 450 370-3088

d'espèces végétales appropriées ainsi que la mise en place de mesures d'atténuation visant à limiter les impacts de ces travaux sur le milieu. Veuillez de plus nous confirmer, dès réception du présent avis, vos intentions quant aux suites qui lui seront données.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M. Mario DeBonville, inspecteur, au 450 370-3085, poste 227.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

ORIGINAL SIGNÉ

JML/MDB/mdb

Jean-Marc Levesque
Chef d'équipe



PAR MESSAGERIE

Salaberry-de-Valleyfield, le 8 juin 2010

AVIS D'INFRACTION

Monsieur Jacques Bergevin
11, 64e Avenue
Notre- Dame- de- l'Île- Perrot (Québec) J7V 7P2

N/Réf. : 7470-16-01-0904800
400709266

Objet : Réalisation de travaux de remblais à l'intérieur d'un marécage,
Lot 2 070 096 du Cadastre rénové du Québec, 68e avenue, Notre- Dame-
de- l'Île- Perrot

Monsieur,

À la suite de l'inspection effectuée le 13 mai 2010 par un fonctionnaire dûment autorisé de la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la Loi :

1. Réalisation de travaux de remblais à l'intérieur d'un marécage sans détenir le certificat d'autorisation requis.
- *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. chapitre Q-2
. articles 20 et 22

Nous vous demandons donc, en l'absence de certificat d'autorisation, de cesser immédiatement la réalisation de tous travaux et toute activité à l'intérieur d'étang, de marais, de marécage ou de tourbière.

En regard de l'état actuel des lieux, veuillez nous présenter, d'ici le 2 juillet 2010, un plan correctif visant la restauration des lieux. Ce plan correctif devra comprendre

...2

Direction régionale

770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : 819 820-3882
Télécopieur : 819 820-3958
Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Longueuil

201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : 450 928-7607
Télécopieur : 450 928-7755

Bureau régional de Bromont

101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : 450 534-5424
Télécopieur : 450 534-5479

Bureau régional de Valleyfield

900, rue Léger
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3
Téléphone : 450 370-3085
Télécopieur : 450 370-3088

le retrait de tout remblai déposé en marécage, le réensemencement des lieux à l'aide d'espèces végétales appropriées ainsi que la mise en place de mesures d'atténuation visant à limiter les impacts de ces travaux sur le milieu. Veuillez de plus nous confirmer, dès réception du présent avis, vos intentions quant aux suites qui lui seront données. Prenez note qu'à défaut de procéder selon les délais mentionnés, ces travaux de restauration devront faire l'objet de la délivrance d'un certificat d'autorisation entraînant la tarification applicable au traitement d'une telle demande.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M. Mario DeBonville, inspecteur, au 450 370-3085, poste 227.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

ORIGINAL SIGNÉ

JML/MDB/mdb

Jean-Marc Levesque
Chef d'équipe

PAR MESSAGERIE

Salaberry-de-Valleyfield, le 8 juin 2010

AVIS D'INFRACTION

Les pavages S.V. Mormina inc.
8959, Giovanni Caboto
Saint- Léonard (Québec) H1P 3N8

N/Réf. : 7470-16-01-0904800
400709576

Réalisation de travaux de remblais à l'intérieur d'un marécage,
Lot 2 070 096 du Cadastre rénové du Québec, 68e avenue, Notre- Dame-
de- l'Île- Perrot

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 13 mai 2010 par un fonctionnaire dûment autorisé de la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la Loi :

1. Réalisation de travaux de remblais à l'intérieur d'un marécage sans détenir le certificat d'autorisation requis.
- *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. chapitre Q-2
articles 20 et 22

Nous vous demandons donc, en l'absence de certificat d'autorisation, de cesser immédiatement la réalisation de tous travaux et toute activité à l'intérieur d'étang, de marais, de marécage ou de tourbière.

En regard de l'état actuel des lieux, veuillez nous présenter, d'ici le 2 juillet 2010, un plan correctif visant la restauration des lieux. Ce plan correctif devra comprendre le retrait de tout remblai déposé en marécage, le réensemencement des lieux à l'aide d'espèces végétales appropriées ainsi que la mise en place de mesures d'atténuation visant

...2

Direction régionale

770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : 819 820-3882
Télécopieur : 819 820-3958
Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Longueuil

201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : 450 928-7607
Télécopieur : 450 928-7755

Bureau régional de Bromont

101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : 450 534-5424
Télécopieur : 450 534-5479

Bureau régional de Valleyfield

900, rue Léger
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3
Téléphone : 450 370-3085
Télécopieur : 450 370-3088

à limiter les impacts de ces travaux sur le milieu. Veuillez de plus nous confirmer, dès réception du présent avis, vos intentions quant aux suites qui lui seront données.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M. Mario DeBonville, inspecteur, au 450 370-3085, poste 227.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

ORIGINAL SIGNÉ

JML/MDB/mdb

Jean-Marc Levesque
Chef d'équipe

1. Identification

Date de l'inspection : 2012-06-21	Heure d'arrivée : h	Heure de départ : h
Inspecteur : Mario DeBonville	Accompagné de :	
No intervention : 300588541	No gestion documentaire : 7470-16-01-0904800	
Type d'intervention : Inspection	No document : 400938559	
Type de demande liée : Plainte	No demande : 200259843	
But de l'inspection : <ul style="list-style-type: none"> Vérification des travaux correctifs suite à un avis d'infraction pour des travaux de remblai en zone de marécage arboré. 		

Lieu inspecté :

Nom du lieu :

M. Jacques Bergevin
Lot 2 070 096
68e avenue
Notre- Dame- de- l'Île- Perrot

Nom usuel du lieu :

M. Jacques Bergevin

Localisation du lieu inspecté : (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) :

M. Jacques Bergevin
Lot 2 070 096
68e avenue
Notre- Dame- de- l'Île- Perrot

No du lieu : X2119320

Type de lieu : Référence à des travaux de remblai en zone de marécage et en zones inondables

Coordonnées géographiques (NAD83): (DD MM SS.sss): Way Point : Point GPS : Grand remblai: 45°23'33.0" / 73°54'27,5"

Point GPS : Premier des deux petits remblais: 45°23'33,0" / 73°54'26,3"

Point GPS : Second des deux petits remblais: 45°23'32,2" / 73°54'26,5 "

Point GPS : Près de la clôture par l'entrée de la 68 ième avenue : 45°23'32.7" 73°54'20.2"

Responsable du lieu

Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
M. Jacques Bergevin	M. Jacques Bergevin 11, 64e Avenue Notre- Dame- de- l'Île- Perrot (Québec) J7V 7P2	Y2084039

Conditions météo

Ensoleillé et chaud

Date de l'inspection : 2012-06-21

No de gestion documentaire : 7470-16-01-0904800

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone (poste)
M. Jacques Bergevin	Propriétaire du lot	514-381-5626

Mode d'identification

But expliqué : oui non s.o.

Mode d'identification : verbale preuve de statut

Plainte

Plaignant rencontré : oui non s.o. Demande de l'analyse

Photos numériques

Nombre de photos prises : 34

Nombre de photos annexées : 11

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Nikon Coolpix P-50.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :
X/usager/docum/debma01

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception des photos .

Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre		Dossier annexé

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

2. Mise en contexte (facultatif)

- Il s'agit dans ce dossier d'une vérification des travaux correctifs suite à un avis d'infraction pour des travaux de remblai qui ont été réalisés en zone de marécage arboré.

3. Description de l'inspection

1. 2011-09-09: Articles 53-54 de la L.A.D , biologiste- consultant nous a informé par courriel qu'il a effectué un suivi du retrait des remblais des travaux sur les lieux et que ceux- ci sont conformes au plan correctif.
2. 2012-06-21 : J'ai effectué l'inspection des lieux et j'ai constaté que les 4 remblais décrits sur la figure numéro 15 du plan correctif du consultant ont été retirés: voir en annexe les photos numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les portions du marécage qui avaient été affectées sont bien revégétalisées. Les superficies respectives de ces zones de remblais étaient de ± 130 mètres carrés, ± 13 mètres carrés, ± 18 mètres carrés et de ± 8 mètres carrés. Une partie de ces remblais avaient été disposés en zone inondable cartographiée. Ces zones qui avaient été délimité par l'arpenteur géomètre ont été dégagés de ces remblais et ceux- ci ont été disposés à l'extérieur de toute zone inondable. M. Bergevin a procédé à la plantation de plusieurs arbres en bordure du marécage avec des espèces du chêne et de frêne: voir les photos 2 et 3. Les 2 rangées de cornouillers stolonifères décrits au plan correctif n'ont pas été plantées au bas du talus. Cependant, la revégétalisation qui s'est manifestée sur les lieux représente les caractéristiques naturelles du marécage existant. Le couvert végétal sur les pentes et replat des talus a fait l'objet d'un réensemencement avec le mélange décrit au plan correctif, tel que montré sur les photos.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

- Vérifications auprès de Articles 53-54 de la L.A.D - consultant de Articles 23-24 de la L.A.D.

5. Conclusion

- Le propriétaire M. Jacques Bergevin s'est conformé aux exigences du MDDEP.

6. Recommandations

- Compte tenu des éléments d'informations contenues à ce rapport, de la collaboration du propriétaire et que les travaux correctifs sont complétés, je recommande la fermeture de ce dossier.

Signature : ORIGINAL SIGNÉ

Date de rédaction: 2012-06-27
Année/mois/jour**7. Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par :

Fonction :

Signature : ORIGINAL SIGNÉ

Date :
Année/mois/jour

Commentaires :

Photos

Photo no : 1

Fichier : 7470-16-01-0904800

M. Jacques Bergevin

Lot 2 070 096

68e avenue

Notre- Dame- de- l'Île- Perrot

Description :



Photo no : 2

Fichier :

Description :



Photo no : 3

Fichier :

Description :



Photos

Photo no : 4

Fichier : 7470-16-01-0904800

M. Jacques Bergevin

Lot 2 070 096

68e avenue

Notre- Dame- de- l'Île- Perrot

Description :



Photo no : 5

Fichier :

Description :



Photo no : 6

Fichier :

Description :



Photos

Photo no : 7

Fichier : 7470-16-01-0904800

M. Jacques Bergevin

Lot 2 070 096

68e avenue

Notre- Dame- de- l'Île- Perrot

Description :



Photo no : 8

Fichier :

Description :



Photo no : 9

Fichier :

Description :



Photos

Photo no : 10

Fichier : 7470-16-01-0904800

M. Jacques Bergevin

Lot 2 070 096

68e avenue

Notre- Dame- de- l'Île- Perrot

Description :



Photo no : 11

Fichier :

Description :



Photo no :

Fichier :

Description :